



Le groupement de l'ingénierie acoustique (CINOV GIAC) est un syndicat professionnel qui regroupe des ingénieurs-conseils et des bureaux d'études indépendants, spécialisés dans les domaines de l'acoustique. Le GIAC représente l'ensemble de la profession auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires et participe à l'élaboration des textes de références, dont les normes. Il contribue à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession et à l'évolution des savoir-faire dans les domaines de l'acoustique. Le GIAC est un partenaire régulier du CIDB, notamment dans l'organisation de colloques et journées techniques.

En savoir plus : [www.cinov.fr/syndicats/giac](http://www.cinov.fr/syndicats/giac)

---